

# COMPTE RENDU

Visa rédacteur	BL
Visa diffusion	DC - LR

Diffusion :

- Bureau Enseignement Formation
- Présidents des CREF
- BEX
- CTR
- CIR

## COMPTE-RENDU DU COMMISSION NATIONALE ENSEIGNEMENT FORMATION Samedi 30 Janvier 2022 – Vaires-sur-Marne

Étaient présents : Rémy ALSONSO, Christian BELOUIN, Samuel BONVALET, Didier CHAVRIER, Tony COULANGES, Stéphane DABLIN, Rémi FRANCOIS, Philippe JACQUES, Christophe HEMAR, Maïwenn Le FLOC'H, Benoît LEHUEDE, Jean Marie LE LOUER, Caroline LOIR, Philippe NIQUET, Amélie PALASZ, Nicolas PARGUEL, Céline RECULET, Juan GUERRERO, Sebastien BORK.

Étaient excusés : Sylvie BARATHIEU, Guillaume VILAIN,

SUJETS DE L'ORDRE DU JOUR	
<b>Ordre du jour</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 09h - 09h15 : Connexion des participants</li> <li>- 9h15 : Plénière des Plénières</li> <li>- 10h : Regroupement en plénière spécifique               <ul style="list-style-type: none"> <li>- 10h05 - Ouverture CNEF</li> <li>- 10h45 Bilan annuel des régions</li> <li>- 11h00 Bilan annuel par la Commission Nationale</li> <li>- 11h20 Plateforme E-learning de la FFCK</li> <li>- 11h45 Pagaies Couleurs et Nirvelli</li> <li>- 12h00 Monitorat (évolutions réglementaires, Monitorat EC)</li> <li>- 12h15 Formation de formateurs</li> <li>- 12h30 Guide fédéral</li> <li>- 12h45 EF1</li> </ul> </li> <li>- 13h : Fin de la Plénière</li> </ul>
	<p><b>Intervention de Didier CHAVIRER en ouverture CNEF</b></p> <p>La formation a une grande importance au sein de la FFCK et malgré le contexte compliqué lié à la crise sanitaire, le secteur à conserver un dynamisme très important en mettant en avant des capacités d'adaptation pour mener à bien les certifications fédérales.</p> <p>Beaucoup de dossier ont été travaillé au sein de la commission Enseignement formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evolutions des prérogatives des Monitorats Mer (MFPC et AMFPC)</li> <li>- Développement du Monitorat Eau Calme</li> <li>- Construction d'un CQP Raft et Nage en Eau Vive</li> <li>- Développement du e-learning</li> <li>- Lancement de l'application Pag App qui reprend le parcours de formation du kayakiste.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réfection autour de l'intégration d'un module de prévention de lutte contre les violences dans les différents parcours de formation.</li> </ul> <p>En parallèle de ces travaux, la transversalité avec les autres commissions (CNA, ESIND) ne s'est jamais autant effectuée.</p> <p>Didier souhaite remercier l'ensemble des CREF ainsi que le service formation pour cette dynamique positive.</p>
	<p><b>10h30 - Bilan annuel des régions.</b></p> <p>Les CREF ont maintenues en priorité les formations AMFPC et MFPC dans une saison au cours de laquelle il a été interdit de se réunir pour des formations non professionnelles et où les calendriers sportifs ont été régulièrement renouvelés.</p> <p>L'étalement des calendriers de formations dans le temps a engendré des baisses de motivation chez les stagiaires et des arrêts de parcours.</p> <p>La formation EF1 a été de nouveau mise de côté en 2021 et aucune Cref n'en a ouvert.</p> <p>Nirvelli le carnet des jeunes pagaieurs est arrivé dans les clubs en septembre sans avoir été accompagné.</p> <p>Des difficultés liées à des départs ou absences de CTR sont évoqués dans de nombreuses régions (Bourgogne France Comté, Pays-de-la-Loire, Haut-de-France, Nouvelle Aquitaine, Ile-de-France, Paca).</p> <p><i>NB : Ludovic ROYE, le DTN de la FFCK, présent en fin de réunion est revenu sur ce point en précisant qu'il était nécessaire de changer les modalités de fonctionnement de nos formations, considérant un risque de diminution du nombre de cadre d'état placés auprès de la FFCK dans les années à venir et en mettant un avant un souhait de l'état de recentrer les missions des CTS sur l'organisation de la performance.</i></p> <p>Enfin, plusieurs CREF mettent en avant une nécessité d'ouvrir rapidement des formations de formateurs fédéraux.</p>
	<p><b>Bilan annuel par la Commission Nationale</b></p> <p>En 2021 la commission nationale s'est réunie tous les mois en visio conférence et une fois en présentiel. Un grand nombre de sujets ont été traités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lancement des Pagaies Couleurs version 2021,             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Habilitation des cadres H2 via les CNA et les CREF. Certaines CREF n'ont d'ailleurs par fait remonter de liste (AURA, BFC, PACA)</li> <li>- Nouveaux outils pagaies couleurs sont proposés sur l'e-shop. (Nirvelli, bracelets, diplômes).</li> </ul> </li> <li>- Première formation « former à distance » permettant d'appréhender la plateforme e-learning de la FFCK a été proposée au premier trimestre 2021 aux salariés du siège fédéral. Elle sera de nouveau proposée.</li> <li>- La création du Monitorat Eau Calme. Une option Eau Calme du MFPC à été crée et mise en place dans certaines régions.</li> <li>- Des évolutions règlementaires des MFPC EC- Mer &amp; des AMFPC ont été actée ouvrant plus de possibilités de pratiques aux encadrants : notamment le waveski et le surfski.</li> <li>- La création et le lancement du Guide Fédéral. Le diplôme a été créé en 2021 avec une première session de Guide fédéral Mer proposée durant l'été 2021. Des sessions de formations Guide Eau Calme, Guide Mer et Guide Eau Vive sont programmées en 2022.</li> <li>- Nouvelle version du Mémento à été finalisée début 2021.</li> <li>- Un CQP Accompagnateur de Raft et Nage en Eau Vive est en cours de création et devrait être validé durant l'année 2022.</li> </ul>
	<p><b>Plateforme E-learning de la FFCK</b></p> <p>La plateforme de la FFCK est fonctionnelle.</p> <p>Il est possible de créer des parcours de formation variés.</p> <p>Une première formation « former à distance » a été proposée aux permanents de la FFCK en début d'année 2021.</p>

	<p>La CREF Occitanie s'est positionnée comme structure pilote et a dématérialisée une partie de l'AFMPC et du MFPC via la plateforme (modules théoriques, certification écrite...). Ces parcours ont été présentés par Rémi aux membres de la commission.</p> <p>Il est proposé que les CREF identifient pour le 15 mars des référents régionaux intéressés par un module de formation à distance permettant de construire les temps théoriques type de l'AMFPC.</p>
	<p><b>Pagaies Couleurs et Nirvelli</b></p> <p>Le dispositif rénové a été lancé en début d'année 2021. La majorité des référentiels ont été diffusés. Le lancement a été accompagné de webinaires et temps d'échanges avec les CREF et les formateurs fédéraux.</p> <p>En parallèle de ce lancement, le Carnet Nirvelli a été créé et diffusé dans l'été. C'est un outil innovant qui demande un accompagnement spécifique. L'utilisation doit se faire progressivement par des structures et des cadres motivés.</p> <p>Il ressort un besoin d'accompagnement supplémentaire aussi Nicolas PARGUEL a proposé d'intervenir en présentiel auprès de toutes les ETR. Les CREF seront quant à elle chargée d'accompagner les encadrants bénévoles de leur territoire dans la maîtrise de l'outil.</p>
	<p><b>Monitorat (évolutions réglementaires, Monitorat EC)</b></p> <p>Plusieurs évolutions règlementaires ont été actées en 2021 avec pour enjeu de proposer un parcours de formation et des possibilités d'encadrement adaptées aux différentes pratiques proposées dans les clubs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- AMFPC : suppression de l'esquimautage obligatoire dans le référentiel de compétences.</li> <li>- AMFPC Eau Calme Mer : suppression de toute référence à la houle dans les prérogatives d'exercice.</li> <li>- MFPC : Création de l'option Eau Calme. Un moniteur polyvalent sur les différents supports de navigation en Eau Calme.</li> <li>- MFPC Option Eau Calme Mer : suppression de toute référence à la houle, possibilité de sortie élargie jusqu'à 2 miles nautiques d'un abri et jusqu'à 4 beaufort.</li> </ul>
	<p><b>Formation de formateurs</b></p> <p>Un besoin de formations de formateurs est remonté par plusieurs CREF. Plusieurs dates seront proposées en 2022. Le service formation se rapprochera des CREF pour identifier des dates et lieux permettant de réunir les formateurs de plusieurs régions.</p> <p>NB : au moment de la rédaction du compte rendu, les dates et lieux suivants ont été définis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 10-11 mars à Poitiers</li> <li>- 21-22 mars à Toulouse</li> <li>- 26-27 novembre à Lyon,</li> <li>- 10-11 décembre à Vernon</li> </ul>
	<p><b>Guide fédéral</b></p> <p>Le guide fédéral a été lancé en 2021 avec une première session de formation Guide fédéral Mer et Formateurs de Guides mer.</p> <p>Ces formations ont pour objectif de former des guides capables d'organiser et d'accompagner des sorties itinérantes sur plusieurs jours pour des pagayeurs autonomes et dans des environnements inconnus et engagés.</p> <p>3 formations de guides fédéraux sont planifiées. Cette année une formation de formateur est associée à chacune des formations de guide. Cette formation de formateurs délivre une habilitation à former des guides fédéraux.</p> <p>Les CREF sont invitées à mobiliser des formateurs afin d'organiser ensuite les formations de guides en autonomie sur leurs territoires.</p> <p>Les dates des sessions 2022 sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Guide fédéral Eau Vive : 27 juin au 2 juillet</li> <li>- Formation de Formateurs : 25 juin au 30 juin</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guide fédéral Eau Calme : 26 septembre au 1er octobre</li> <li>- Formation de Formateurs : 24 au 27 septembre</li>   <li>- Guide fédéral mer : 24 octobre au 29 octobre</li> <li>- Formation de Formateurs : 22 au 25 octobre</li> </ul>
	<p><b>Formations EF1</b></p> <p>La formation des entraîneurs enjeu stratégique et il est nécessaire de simplifier et de rendre plus accessibles les formations de premiers niveaux.</p> <p>Des modifications administratives vont être proposées prochainement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entrée en formation : Prérequis du MFPC remplacé par la détention d'une Pagaie Couleurs Bleue</li> <li>- Modules EF1 pourront être organisés par des clubs ayant un entraîneur reconnu et identifié sur les listes H2 et formateur fédéral</li> <li>- L'avis de la CREF sera obligatoire avant une validation par le BEF</li> </ul> <p>La gestion de la formation sera déléguée à l'organisateur (comme pour le MFPC) mais le contenu de formation sera transmis par la FFCK.</p>